

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

Certificat de membre d'équipage de cabine (CCA)

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1. Exécuter des tâches et responsabilités à bord des avions, dans le cadre d'un travail en équipe, en respectant la hiérarchie et en appliquant des procédures visant à exercer des responsabilités liées à la sécurité des passagers et du vol dans des conditions de vol normales, anormales et d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe - Respecter la hiérarchie à bord entre l'équipage de conduite et l'équipage de cabine - Obtenir le briefing de l'équipage de conduite et faire le briefing de l'équipage de cabine - Communiquer toutes les informations requises et autres questions pertinentes à l'équipage de cabine - Vérifier les matériels et les systèmes et signaler les matériels/systèmes manquants ou défectueux - Effectuer les vérifications de sûreté - Appliquer les procédures de sécurité de l'aire de trafic - Gérer le processus d'embarquement des passagers - Appliquer, s'il y a lieu, la procédure d'avitaillement avec des passagers à bord - Surveiller la cabine - Compter/vérifier le nombre de passagers - Vérifier l'entreposage sécuritaire des bagages de cabine - Donner un briefing aux passagers - Vérifier que les issues de secours et les allées sont libres de tout obstacle - Sécuriser l'office - Sécuriser la cabine - Fermer les portes de l'aéronef - Vérifier que la porte du poste de pilotage est fermée/verrouillée - Armer les portes de l'aéronef 	<p>L'examen nécessaire à démontrer les compétences en vue de l'obtention du certificat de membre d'équipage de cabine est composé d'une épreuve théorique et d'une épreuve pratique organisées par le ministre chargé de l'aviation civile.</p> <p>L'épreuve théorique est écrite et se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple. Elle comporte un minimum de soixante-dix questions et est d'une durée d'une heure quarante-cinq minutes.</p>	<p>Pour être déclaré reçu à l'épreuve théorique, le candidat doit obtenir au moins 75 % du nombre maximum de points prévu pour l'épreuve. Aucun point n'est attribué pour une réponse fautive, pour une absence de réponse ou dans le cas de plusieurs réponses à une même question.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la situation des portes de l'aéronef - Appliquer la procédure du poste de pilotage stérile, s'il y a lieu - Se conformer aux consignes lumineuses et aux instructions de l'équipage de conduite et s'assurer qu'elles sont respectées - Faire la démonstration de sécurité - Vérifier et surveiller la cabine - Vérifier et surveiller l'office - Vérifier et surveiller les toilettes - Vérifier l'aire de repos de l'équipage, s'il y a lieu - Prendre position à la station/au siège assignés pour le décollage et l'atterrissage et rester assis dans la position requise - Confirmer à l'équipage de conduite que la cabine est prête pour le décollage/pour l'atterrissage - Se conformer au signal précédant le décollage/décollage - Prendre la position assise de sécurité pour le décollage (avec les harnais, s'il y a lieu) - Effectuer une check-list silencieuse - Appliquer les procédures en cas de turbulence - Appliquer les procédures d'utilisation sécuritaire du matériel de service - Gérer les passagers indisciplinés (alcool, drogue etc...) - Appliquer les procédures d'accès au poste de pilotage - Surveiller la « zone libre » devant le poste de pilotage - Surveiller la cabine pour détecter les problèmes liés à la sûreté - S'assurer que les issues de secours/ allées ne sont pas obstruées - Désarmer les portes de l'aéronef - Vérifier la situation des portes de l'aéronef - Ouvrir les portes de l'aéronef - Gérer le processus de débarquement des passagers - Exécuter les vérifications de sûreté, le cas échéant - Remplir les documents appropriés 	<p>L'épreuve pratique est passée devant des examinateurs nommés par le directeur de la sécurité de l'aviation civile. Pour être admis à se présenter à l'épreuve pratique, le candidat doit présenter la preuve qu'il a démontré les connaissances.</p> <p>L'épreuve pratique comprend deux parties : une partie sur les aspects sécurité (coefficient 2) et une partie sur les aspects médicaux (coefficient 1).</p>	<p>L'épreuve pratique permet de vérifier la capacité du candidat à assurer de manière rapide et efficace la sécurité des passagers, notamment par l'utilisation des différents matériels de sécurité et dans l'exécution des exercices d'aide et de secours aux passagers.</p> <p>Aspects sécurité</p> <p>Les candidats doivent démontrer leur aptitude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à exécuter des exercices de mise en oeuvre de différents matériels ; - à satisfaire à une épreuve en milieu aquatique. <p>Aspects médicaux</p> <p>Les candidats doivent démontrer leur aptitude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à gérer des mises en situation d'urgence ; - à pratiquer les gestes de premiers secours. <p>Pour être déclaré reçu à l'épreuve pratique, le candidat doit avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 après application des coefficients ci-dessus.</p>
--	--	--

<p>2. Porter assistance aux passagers en cas de problèmes à bord</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître une situation anormale ou d'urgence - Appliquer la procédure de situation anormale ou d'urgence - Organiser les premiers secours - Vérifier de manière fréquente les zones à risque d'incendie à bord ou de fumée (toilettes) et lutter contre le feu et la fumée à bord, le cas échéant - Organiser l'évacuation de l'aéronef dans les meilleures conditions de sécurité <p>3 Communiquer des informations pertinentes et exactes à l'équipage de conduite, aux autres membres de l'équipage de cabine et aux passagers, en utilisant une langue et une terminologie commune</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer clairement lors de la communication d'informations aux passagers - Répondre à une demande d'information relative au vol et/ou météorologie - Prendre part à une conversation courante et soutenir un dialogue 		<p>Toute note inférieure à 6 sur 20 à l'épreuve en milieu aquatique est éliminatoire.</p> <p>Toute note inférieure à 10 sur 20 à la totalité de l'épreuve sur les aspects sécurité est éliminatoire.</p> <p>Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'épreuve sur les aspects médicaux est éliminatoire.</p>
---	--	--